



FORMASANTE  
50 Rue tudelle  
45100 Orléans  
www.formasante.fr

**Téléphone** : 02 38 56 01 01

**E-mail** : metiersdusms@formasante.fr

## Formation Obligatoire des Accueillants Familiaux - Formation initiale et Continue

### INFORMATIONS :

#### Public :

Formation initiale : Accueillant familial nouvellement agréé  
Formation continue : Accueillant familial

*Si non spécifié, pas de prérequis*

**Durée** : Formation initiale : 54h minimum Formation continue : 8 Modules de 12h

#### Intervenant :

Responsable pédagogique : Thierry TOURTE

Une équipe d'intervenants ayant une expérience professionnelle de terrain, issus du secteur sanitaire, social et médico social et une connaissance des enjeux spécifiques de l'accueil familial.

### CONTEXTE :

Depuis 2017, les accueillants familiaux nouvellement agréés doivent suivre une formation initiale de 54 heures. Un module de 12 heures est réalisé en amont du premier accueil, puis 42 heures seront organisées au cours des 24 premiers mois d'exercice. Par la suite, les accueillants familiaux pourront accéder régulièrement aux modules de formation continue, de 12 heures chacun, afin de compléter cette formation initiale.

### LE + DE LA FORMATION

Des modules de formation conformes au référentiel, adaptés aux spécificités du territoire et des besoins spécifiques des accueillants familiaux dans votre département.

### OBJECTIFS :



FORMASANTE  
50 Rue tudelle  
45100 Orléans  
www.formasante.fr

**Téléphone** : 02 38 56 01 01

**E-mail** : metiersdusms@formasante.fr

---

## Formation Obligatoire des Accueillants Familiaux - Formation initiale et Continue

---

Participer à la professionnalisation des accueillants familiaux.  
Favoriser la prise en charge à son domicile des publics fragiles.  
Améliorer et harmoniser les pratiques des accueillants familiaux.  
Offrir un espace d'échange et d'analyse des pratiques aux accueillants familiaux.

### PROGRAMME :

---

Module Préalable au premier Accueil (12 heures)

Le cadre juridique et institutionnel de l'accueil familial.  
Le rôle de l'accueillant familial, ses responsabilités et ses limites.  
Le partenariat avec les différents acteurs.  
Le développement de ses compétences.

Module 1 : Accueil et intégration de la personne âgée ou de la personne handicapée

La connaissance des personnes à accueillir et de leurs besoins.  
La mise en place de l'accueil.  
L'intégration de la personne accueillie au sein de la famille.  
La fin de l'accueil.

Module 2 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne et les activités ordinaires et sociales

La relation d'accompagnement.  
L'accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne.  
L'accompagnement dans les activités ordinaires et sociales.  
La vie affective et sexuelle de la personne accueillie.

### NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE —

Une démarche pédagogique active, adaptée à un public adulte en formation.

Des enseignements basés sur l'analyse de la pratique professionnelle des participants, la discussion des problématiques de terrain, la co-construction des savoirs.

Des techniques pédagogiques dynamiques et variées pour susciter et maintenir l'intérêt des



FORMASANTE  
50 Rue tudelle  
45100 Orléans  
[www.formasante.fr](http://www.formasante.fr)

**Téléphone** : 02 38 56 01 01

**E-mail** : [metiersdusms@formasante.fr](mailto:metiersdusms@formasante.fr)

---

## Formation Obligatoire des Accueillants Familiaux - Formation initiale et Continue

participants.

---

Un rythme et une organisation adaptés aux contraintes des professionnels en activité.